



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1560

Approbation de l'exonération du droit d'entrée aux musée Gadagne les 25 et 26 juin 2022 dans le cadre du week-end porte ouverte dédié à la rotation des collections du parcours permanent du Musée des arts de la Marionnette

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

**SEANCE DU 31 MARS 2022**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 6 AVRIL 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 MARS 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 7 AVRIL 2022

---

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

**PRESENTS** : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme RUNEL (pouvoir à Mme LEGER), M. GIRAULT (pouvoir à M. BERZANE), M. BLACHE (pouvoir à M. OLIVER), M. HERNANDEZ (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2022/1560 - APPROBATION DE L'EXONERATION DU DROIT D'ENTREE AUX MUSEE GADAGNE LES 25 ET 26 JUIN 2022 DANS LE CADRE DU WEEK-END PORTE OUVERTE DEDIE A LA ROTATION DES COLLECTIONS DU PARCOURS PERMANENT DU MUSEE DES ARTS DE LA MARIONNETTE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mars 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Musée des arts de la marionnette (MAM), créé en 1950 et repensé en 2018, est l'unique musée de France à détenir une collection internationale dédiée aux arts de la marionnette.

Depuis 2018, suite à la refonte du parcours, le MAM invite petits et grands à découvrir les arts de la marionnette dont les qualités expressives et esthétiques traversent les pays et les siècles. Pour démontrer la contemporanéité et la vitalité de cet art, le musée a été structuré autour de quatre grandes questions (Qu'est-ce que la marionnette ? D'où vient-elle ? A quoi sert-elle ? Comment se joue-t-elle ?) et a été pensé de façon évolutive. Cette mise à jour du parcours tous les 4 ans permet non seulement de respecter des collections fragiles, mais aussi de dresser un portrait contemporain des arts de la marionnette, en montrant la vitalité des créations inscrites dans leur époque, au cœur des enjeux et préoccupations actuels. Enfin, cela permet au musée de s'engager aux côtés des artistes et de s'inscrire dans les réseaux de création et de diffusion à l'échelle locale et nationale.

Le public pourra, ainsi, découvrir de nouvelles œuvres, entendre de nouveaux témoignages d'artistes et appréhender à travers cela, la richesse et la diversité des arts de la marionnette ainsi que de ses usages, lors d'une expérience de visite favorisant le dialogue entre les générations, le questionnement, la contemplation, le souvenir et la manipulation.

L'inauguration de cette évolution du parcours se tiendra le 16 juin 2022.

Dans ce cadre, **un week-end gratuit sera proposé pour l'inauguration de l'évolution des collections du MAM le 25 et 26 juin 2022**, en prenant modèle sur le week-end du 24 et 25 novembre 2018 pour l'inauguration des nouvelles salles du MAM. Ce week-end a connu un vif succès avec 4400 personnes accueillies dont de nombreux primo-visiteurs. La gratuité a eu un impact indéniable sur cette bonne fréquentation.

La gratuité de ce temps fort aura pour objectif principal d'attirer un public habituellement éloigné de la culture et des musées, afin de rendre visible le caractère dynamique et évolutif du MAM, acteur de la création contemporaine et de le faire découvrir au plus grand nombre de manière festive et ludique. Ce week-end festif sera accompagné d'une programmation autour des arts de la marionnette destinée au public le plus large.

Ci-dessous des éléments prévisionnels de cette programmation :

- Rencontre avec des artistes (qui ont accompagné le renouvellement du musée) ;

- Petites formes de spectacles vivants ou de manipulation ;
- Echange avec des médiateurs en salle ;
- Expérimentation et manipulation de marionnettes.

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, les dates de l'évènement ainsi que sa programmation sont susceptibles d'être modifiées.

Du point de vue de la sécurité et des précautions sanitaires, l'accès au musée à titre gratuit durant ce week-end d'ouverture permettra de fluidifier la circulation des visiteurs en évitant les files d'attente en billetterie. Un protocole d'accueil sera mis en place pour respecter les gestes barrières et gérer les flux des visiteurs.

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

### **DELIBERE**

Par dérogation à la délibération N° 2016/2641 du Conseil municipal du 16 décembre 2016, l'exonération du droit d'entrée au musée Gadagne le samedi 25 et dimanche 26 juin 2022 est approuvée (en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, les dates de l'évènement pourront éventuellement être modifiées).

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET